

DEC191553DR06

Décision portant délégation de signature à Mme Caroline François, responsable du service des ressources humaines, en cas d'absence ou d'empêchement de Mme Jocelyne Dias, déléguée régionale par intérim de la délégation Centre-Est

LA DELEGUEE REGIONALE PAR INTERIM,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC191402DAJ du 16 mai 2019 nommant Mme Jocelyne Dias aux fonctions de déléguée régionale par intérim pour la circonscription Centre-Est ;

Vu la décision DEC181940DR06 du 26 juin 2018 nommant Mme Caroline François, aux fonctions de responsable des ressources humaines de la Délégation Centre-Est ;

DECIDE :

Article 1^{er}

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Jocelyne Dias, déléguée régionale par intérim de la délégation Centre-Est, délégation est donnée à **Mme Caroline François**, IE CNRS, responsable du service des ressources humaines, à l'effet de signer tous actes, décisions et documents relevant de l'exercice des fonctions d'ordonnateur secondaire.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Vandoeuvre les Nancy, le 1^{er} juillet 2019

La Déléguée Régionale par intérim

Jocelyne Dias

